

Technicien Conseil-Vente en Animalerie

RNCP13921 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	BAC PRO — Baccalauréat professionnel
Code(s) NSF	312
Formacode(s)	42004
Code(s) ROME	D1210
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/01/2024

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE · SIRET : 11007001800012

Partenaires habilités

31 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 31 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ASS DES MAISONS FAMILIALES	302914122 00015	Former et organiser l'évaluation
ASS ENSEIGNE PROFESSION PRIVE AGRICOL	389727934 00017	Former et organiser l'évaluation
ASS MAISON FAMILIALE RURALE	783235633 00014	Former et organiser l'évaluation
CRTE FORMATION PROFESSIONNELLE HORTICOLE	783469794 00011	Former et organiser l'évaluation
EPLEFPA FORMA'TERRA	199740986 00013	Former et organiser l'évaluation
ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES DE CIBEINS	190100594 00018	Former et organiser l'évaluation
ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES DES COMBRAILLES	196312235 00019	Former et organiser l'évaluation
LEGTA	192210318 00015	Former et organiser l'évaluation
LEGTA DE VALDOIE - LUCIEN QUELET	199002460 00012	Former et organiser l'évaluation
LEGTA SITE DE PRECIEUX	194210886 00017	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 31 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp13921-technicien-conseil-vente-en-animalerie/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire de ce diplôme exerce un rôle de conseil auprès de la clientèle en matière d'animaux ou de produits d'animalerie. Il assure, en face à face ou à distance, le conseil, la vente et la fidélisation du client, ainsi que le bon fonctionnement des espaces de vente (mise en rayon attractive des produits, étiquetage des prix) et de stockage (gestion rigoureuse de la marchandise, suivi informatique des stocks).

Ses conseils doivent être spécifiques et adaptés aux besoins du client.

Il applique au quotidien la réglementation commerciale, celle relative à la protection animale et les normes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité.

Il applique la politique de vente de son entreprise et est susceptible de procéder à l'encaissement.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Capacités générales

C1- Communiquer dans un contexte social et professionnel en mobilisant des références culturelles

C2- Communiquer dans une langue étrangère dans les situations courantes de la vie professionnelle

C3- Développer sa motricité

C4- Mettre en œuvre des savoirs et savoir-faire scientifiques et techniques

Capacités professionnelles

C5- Conseiller le client sur les produits d'animalerie

C6- Situer l'entreprise dans son environnement socioprofessionnel

C7- Communiquer en situation professionnelle

C8- Organiser son travail en fonction de la politique commerciale de l'entreprise

C9- Mettre en œuvre des techniques de vente en animalerie

C10- Gérer un rayon de produits d'animalerie dans le respect de la réglementation et de la sécurité

C11- Mettre en œuvre des pratiques professionnelles liées aux produits d'animalerie vendus dans une perspective de durabilité

C12- S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

Blocs de compétences

RNCP13921BC01 — Communiquer dans un contexte social et professionnel en mobilisant des références culturelles

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification défini par le règlement d'examen. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité. Le titulaire de l'attestation de capacité prétendant au diplôme par l'examen ou la VAE peut être dispensé de la passation de l'épreuve correspondant au bloc attesté.

Les objectifs visés sont :

- Analyser, comparer, produire des discours écrits et oraux, développer sa culture littéraire et son esprit critique
- Analyser et pratiquer différentes formes d'expression et de communication pour enrichir sa relation à l'environnement social et culturel
- Analyser et interpréter des faits historiques et géographiques pour comprendre le monde
- Répondre à un besoin d'information professionnel ou culturel en mobilisant la connaissance de l'information - documentation

RNCP13921BC02 — Communiquer dans une langue étrangère dans les situations courantes de la vie professionnelle

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification défini par le règlement d'examen. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité. Le titulaire de l'attestation de capacité prétendant au diplôme par l'examen ou la VAE peut être dispensé de la passation de l'épreuve correspondant au bloc attesté.

Les objectifs visés sont :

- Comprendre la langue orale
- S'exprimer à l'oral en interaction
- S'exprimer à l'oral en continu
- Comprendre la langue écrite
- S'exprimer par écrit

dans des situations sociales et professionnelles

RNCP13921BC03 — Développer sa motricité

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification défini par le règlement d'examen. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité. Le titulaire de l'attestation de capacité prétendant au diplôme par l'examen ou la VAE peut être dispensé de la passation de l'épreuve correspondant au bloc attesté.

Les objectifs visés sont :

- Mobiliser ses ressources et développer son intelligence motrice par la diversité des activités physiques, sportives artistiques et d'entretien de soi
- Gérer sa vie physique et sociale en vue d'entretenir sa santé et d'assurer sa sécurité
- Accéder au patrimoine culturel des activités physiques et sportives

RNCP13921BC04 — Mettre en œuvre des savoirs et savoir-faire scientifiques et techniques

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification défini par le règlement d'examen. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité. Le titulaire de l'attestation de capacité prétendant au diplôme par l'examen ou la VAE peut être dispensé de la passation de l'épreuve correspondant au bloc attesté.

Les objectifs visés sont :

- Mobiliser des techniques et des concepts mathématiques liés aux domaines statistique-probabilités, algèbre-analyse et géométrie pour résoudre des problèmes dans des champs d'applications divers
- Mobiliser des savoirs et utiliser des démarches scientifiques pour mesurer des enjeux liés au monde vivant en matière d'environnement, d'alimentation et de santé
- Mobiliser des savoirs et utiliser des démarches scientifiques pour analyser, interpréter et utiliser des informations liées aux propriétés de l'eau, des solutions aqueuses, des bio-molécules, de quelques systèmes mécaniques en équilibre et de certaines formes d'énergies
- Raisonner l'utilisation des outils informatiques et s'adapter à l'évolution des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)

RNCP13921BC05 — Conseiller le client sur les produits d'animalerie

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification défini par le règlement d'examen. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité. Le titulaire de l'attestation de capacité prétendant au diplôme par l'examen ou la VAE peut être dispensé de la passation de l'épreuve correspondant au bloc attesté.

Les objectifs visés sont :

- Acquérir et consolider les savoirs et les savoir-faire biologiques nécessaires à la mise en œuvre raisonnée des techniques animalières, dans le respect du bien-être animal et de l'environnement
- Acquérir et consolider les savoirs et savoir-faire en physique chimie nécessaires à la mise en œuvre raisonnée des techniques animalières

RNCP13921BC06 — Mettre en œuvre des techniques de vente en animalerie

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification défini par le règlement d'examen. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité. Le titulaire de l'attestation de capacité prétendant au diplôme par l'examen ou la VAE peut être dispensé de la passation de l'épreuve correspondant au bloc attesté.

Les objectifs visés sont :

- Mettre en œuvre la négociation commerciale
- Animer le point de vente
- Maîtriser le merchandising

RNCP13921BC07 — Gérer un rayon de produits d'animalerie dans le respect de la réglementation et de la sécurité

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification défini par le règlement d'examen. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité. Le titulaire de l'attestation de capacité prétendant au diplôme par l'examen ou la VAE peut être dispensé de la passation de l'épreuve correspondant au bloc attesté.

Les objectifs visés sont :

- Approfondir les connaissances relatives aux espèces animales et végétales commercialisées
- Prendre en charge les opérations d'approvisionnement, de réception, d'entretien et de suivi du rayon
- Approfondir les connaissances sur les équipements, matériels, produits, accessoires et leur utilisation

RNCP13921BC08 — Mettre en œuvre des pratiques professionnelles liées aux produits d'animalerie vendus dans une perspective de durabilité

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification défini par le règlement d'examen. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité. Le titulaire de l'attestation de capacité prétendant au diplôme par l'examen ou la VAE peut être dispensé de la passation de l'épreuve correspondant au bloc attesté.

Les objectifs visés sont :

- Identifier les objectifs et l'organisation de la réglementation de la protection animale
- Mettre en œuvre les démarches administratives relatives à l'activité

RNCP13921BC09 — S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification défini par le règlement d'examen. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité. Le titulaire de l'attestation de capacité prétendant au diplôme par l'examen ou la VAE peut être dispensé de la passation de l'épreuve correspondant au bloc attesté.

Les objectifs visés sont :

- Permettre une adaptation de la formation au territoire et au contexte de l'établissement
- Ouvrir la formation dans des domaines reflétant la diversité des activités des entreprises

RNCP13921BC10 — Situer l'entreprise dans son environnement socioprofessionnel et communiquer en situation professionnelle et organiser son travail en fonction de la politique commerciale de l'entreprise

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification défini par le règlement d'examen. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité. Le titulaire de l'attestation de capacité prétendant au diplôme par l'examen ou la VAE peut être dispensé de la passation de l'épreuve correspondant au bloc attesté.

Les objectifs visés sont :

- Présenter le marché et la démarche mercatique de l'entreprise
- Identifier la demande
- Contribuer à la mise en œuvre de l'offre
- Situer l'entreprise dans son environnement
- Décrire le fonctionnement de l'organisation
- S'intégrer dans la vie de l'entreprise
- Maîtriser la gestion des approvisionnements du rayon
- Utiliser des outils de gestion commerciale au sein d'un rayon ou d'un univers
- Maîtriser les documents commerciaux
- Organiser le travail au sein du rayon

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire de ce diplôme exerce son activité au sein de magasins spécialisés (jardinerie, animalerie), chez un intermédiaire du commerce d'animaux ou le rayon spécialisé dans ces domaines de la grande et moyenne distribution ou de libres-services agricoles.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Responsable de rayon animalerie, Chef de rayon en jardinerie/animalerie, Gestionnaire de rayon, Technico-commercial, Adjoint des ventes, Attaché commercial, Vendeur animalier.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Faible (2/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 2 sur 5.
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Conditions de travail contraignantes, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	1 794 €
Familles professionnelles (FAP)	R1X62 — Vendeurs en habillement et accessoires, articles de luxe, de sport, de loisirs et culturels · tension 2/5 (Faible) R3X80 — Maîtrise des magasins · tension 2/5 (Faible) R4X92 — Cadres du management des magasins · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	34 072
Jugés difficiles à recruter	29 %
Emplois saisonniers	42 %
Familles professionnelles (FAP)	R1X62 — Vendeurs en habillement et accessoires, articles de luxe, de sport, de loisirs et culturels R3X80 — Maîtrise des magasins R4X92 — Cadres du management des magasins

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury, présidé par un fonctionnaire de catégorie A membre de l'enseignement agricole public, est composé d'enseignants d'établissements agricoles publics et privés justifiant des titres ou diplômes requis pour enseigner dans une section préparant au baccalauréat professionnel agricole, et, pour moitié, au maximum, d'employeurs et de salariés des professions concernées.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Idem

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	9 186 €
Selon la branche	5 570 € – 9 379 €
Prise en charge	Branches concernées
9 186 €	Valeur par défaut · 204 branches
9 379 €	CPNE des fleuristes, de la vente et des services des animaux familiers, CPNE industries alimentaires diverses, CPNEFP de la branche des industries de produits alimentaires élaborés, CPNEFP des jardineries et graineries, CPNIEFP dans la coopération agricole
8 437 €	CPNEF de la Branche des organismes de formation
8 000 €	CPNE du Commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire
7 171 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
5 570 €	CPNE FP Branche des magasins du Bricolage

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	01/01/2024
Date de dernière délivrance possible	01/01/2024

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP1923

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP38856

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/13921/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	13
Parcours menés à terme	18
Taux d'achèvement	138 %
Période	02/2022 – 06/2024

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	33
Montant total engagé	72 670 €
Coût moyen par dossier	2 202 €
Durée moyenne	359 h

Période	03/2020 – 08/2023
France compétences	81 %
France Travail	12 %
Reste à charge titulaire	7 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.